

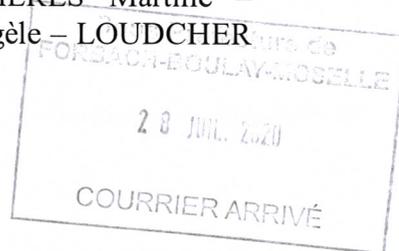
DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
COMMUNE D'ALTRIPPE

EXTRAIT DU PROCES -VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 JUILLET 2020

Sous la présidence de M. Alain KONIECZNY, Maire

Etaient présents : BIJAYE Gérard - SCHMITT Laurent – BAURIERES Martine –
MEDERLET René – NASSOY Vincent – SCHMITT Yves – BLUM Angèle – LOUDCHER
Ludovic – MOLTER Frédéric – KLEIN Christophe



N° 23-2020 – BUDGET PRIMITIF 2020

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée ses propositions de crédits pour le budget de l'exercice 2020.

Le Conseil Municipal entendu l'exposé du Maire et après en avoir discuté et délibéré

- ADOPTE les propositions du Maire pour ce budget dont la balance s'établit comme suit :

Section de Fonctionnement

Dépenses 311 398 €
Recettes 311 398 €

Section d'investissement

Dépenses 209 076 €
Recettes 209 076 €

VOTES : 11 POUR : 11 voix CONTRE : 0 voix ABSTENTION : 0 voix

Pour extrait conforme
Altrippe, le 25 juillet 2020
Le Maire
KONIECZNY Alain



Notifié – Publié
Le 25.07.2020
Transmis à la S.P.
Le 25.07.2020

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
COMMUNE D'ALTRIPPE

EXTRAIT DU PROCES -VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 JUILLET 2020

Sous la présidence de M. Alain KONIECZNY, Maire

Etaient présents : BIJAYE Gérard - SCHMITT Laurent – BAURIERES Martine –
MEDERLET René – NASSOY Vincent – SCHMITT Yves – BLUM Angèle – LOUDCHER
Ludovic – MOLTER Frédéric – KLEIN Christophe

**N° 24-2020 – DEMANDE D'AIDE FINANCIERE A L'ACHAT D'UN VELO
ELECTRIQUE (VAE)**

Monsieur le Maire donne lecture aux édiles d'un courrier émanant de Mme BESNARD Elisabeth, domiciliée dans la commune 20 rue des écoles qui sollicite une aide de la commune pour l'acquisition d'un vélo électrique (VAE). Elle argumente sa démarche par le fait que le bonus vélo à assistance électrique ne peut être accordé qu'à la seule condition que l'acquéreur bénéficie d'une aide versée par une collectivité locale (une mairie par exemple) pour le même vélo.

Le cumul des 2 aides (Etat + collectivité locale) est au maximum égal au plus faible des 2 montants suivants :

- 20% du coût d'achat TTC du vélo
- 200 €

Le Conseil Municipal entendu l'exposé du Maire et après en avoir discuté et délibéré :

DECIDE d'accorder une aide financière de 15 € (quinze euros).

VOTES : 11 POUR : 11 voix CONTRE : 0 voix ABSTENTION : 0 voix

Pour extrait conforme
Altrippe, le 25 juillet 2020
Le Maire
KONIECZNY Alain



Notifié – Publié
Le 25.07.2020
Transmis à la S.P.
Le 25.07.2020



DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
COMMUNE D'ALTRIPPE

EXTRAIT DU PROCES -VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 JUILLET 2020

Sous la présidence de M. Alain KONIECZNY, Maire

Etaient présents : BIJAYE Gérard - SCHMITT Laurent – BAURIERES Martine –
MEDERLET René – NASSOY Vincent – SCHMITT Yves – BLUM Angèle – LOUDCHER
Ludovic – MOLTER Frédéric – KLEIN Christophe

**N° 25-2020 –GROUPAMA PARTICIPATION FINANCIERE A UNE ACTION DE
PREVENTION**

Le Conseil Municipal accepte le chèque de 380 € (trois cent quatre-vingt) de la caisse locale
de Bischwald-Grostenquin Groupama au titre de participation à la vérification des extincteurs.

VOTES : 11 POUR : 11 voix

CONTRE : 0 voix

ABSTENTION : 0 voix

Pour extrait conforme
Altrippe, le 25 juillet 2020
Le Maire
KONIECZNY Alain



Notifié – Publié
Le 25.07.2020
Transmis à la S.P.
Le 25.07.2020